

DEMANDE DE DEROGATION / RENOUELEMENT

Je soussigné (e)

né (e) le à

Domicilié (e)

agissant en qualité de :

(indiquer : propriétaire, copropriétaire, gérant, etc. ...)

du fonds de commerce à l'enseigne N° Tel :

sis

(si le local est en location, joindre la copie du bail ou du règlement de copropriété)

NATURE DE L'ETABLISSEMENT POUR LEQUEL LA DEROGATION EST SOLLICITEE

(Bar - Restaurant - Hôtel - Discothèque)

LIEU D'IMPLANTATION DE L'ETABLISSEMENT :

(indiquer si celui-ci se trouve à proximité d'une zone pavillonnaire, d'immeuble d'habitation, d'une gare, d'un métro, en bordure d'une route nationale, en rase campagne)

NATURE DE LA CLIENTELE RECUE LE SOIR :

(ex : V.R.P, transporteurs routiers)

sollicite une DEROGATION HORAIRE :

JOUR (S) DEMANDE (S) :

HORAIRE DEMANDE :

.../...

RAISONS QUI JUSTIFIENT LA DEMANDE :

1^{ère} DEMANDE - RENOUELEMENT *

Dans le cas d'un renouvellement, indiquer la nature de la dérogation déjà obtenue :

VOTRE ETABLISSEMENT DIFFUSE-T-IL DE LA MUSIQUE AMPLIFIEE ?

OUI – NON *

SI OUI, COMBIEN DE MANIFESTATIONS AVEC DIFFUSION DE MUSIQUE AMPLIFIEE ONT LIEU DANS L'ANNEE ?

Si l'établissement diffuse de la musique amplifiée plus de 12 fois par an, il est soumis aux articles R.571-25 à R.571-30 et R.571-91 à R.571-93 du Code de l'environnement (anciennement décret n°98-1143 du 15 décembre 1998). Dans ce cas, une étude de l'impact des nuisances sonores conforme à l'article R.571-29 du Code de l'Environnement doit être obligatoirement jointe à votre demande. Cette étude doit être mise à jour en cas de modification de l'installation.

SI VOUS AVEZ DEJA EXPLOITE UN ETABLISSEMENT DE CE TYPE, PRECISER LE LIEU ET LA DATE :

VOTRE ETABLISSEMENT A-T-IL POUR ACTIVITE PRINCIPALE L'EXPLOITATION D'UNE PISTE DE DANSE ?

OUI – NON

Je reconnais avoir été averti que l'autorisation que je sollicite, si elle est accordée, sera personnelle, incessible et révocable. Si je transfère la propriété ou la gestion de cet établissement, je m'engage à en informer M. le Préfet du Val-de-Marne dans les huit jours.

Fait à le

SIGNATURE

* Rayer la ou les mentions inutiles.